sciencespo.aix

Taxe d'apprentissage 2025

Dépasser les frontières, libérer les intelligences

La taxe d'apprentissage : un investissement stratégique pour notre avenir commun !

La taxe d'apprentissage est bien plus qu'une simple obligation fiscale : c'est un investissement stratégique pour notre avenir commun. A l'heure où les transformations du monde nous invitent collectivement à une réflexion inédite pour relever le défi des transitions sociétale, environnementale, numérique et énergétique, nous devons mettre les professionnels de demain en mesure d'en appréhender les enjeux et d'y répondre avec discernement.

En affectant tout ou partie de cette taxe à notre École, vous contribuez à la formation de vos futurs collaborateurs et les mettez en mesure d'accompagner ces grandes transitions. Ensemble, inventons l'avenir. Votre soutien est déterminant.

Franck Biglione,
Administrateur provisoire de Sciences Po Aix

Sciences Po Aix
Les chiffres

1800 étudiants

250 étudiants internationaux

230 étudiants en prépa concours

3 labos de recherche
(science politique, histoire, économie, sociologie, droit)

61 enseignants
dont 33 enseignants-chercheurs et 12 enseignants-chercheurs invités

13 805 diplômés

42 associations étudiantes

145 accords internationaux
dans 42 pays sur les 5 continents

8 parcours-types de Master
dont 3 en alternance

60 jeunes chercheurs en thèse

450 professionnels intervenants à titre d'experts

92% taux d'insertion professionnelle
dont 59% dans le secteur privé et 41% dans le secteur public

Investir dans une formation d'excellence

Avec la mise en place de la « loi Avenir Professionnel », les entreprises ont l'opportunité de verser 13% de la taxte d'apprentissage directement aux établissements d'enseignement supérieur.

Pourquoi verser la taxe d'apprentissage (TA) à Sciences Po Aix ?

La taxe d'apprentissage est une ressource précieuse pour notre École. Elle nous a d'ores et déjà permis de :

— renforcer nos programmes d'égalité des chances, permettant à de nombreux talents, quel que soit leur parcours, de bénéficier de notre formation pluridisciplinaire unique.

— créer des lieux de vie et de travail inspirants et durables, pour nos étudiants, nos enseignants et nos agents.

— déployer de nouveaux dispositifs visant à renforcer notre engagement sur l'innovation pédagogique.

Cette année, grâce à vous, nous serons en mesure de :

— Enrichir nos formations d'une offre de cours ouverte sur les enjeux de société contemporains et particulièrement sur les questions environnementales.

— Poursuivre la réflexion sur les nouveaux modes d'enseignement, engagée dans le cadre de notre première Convention citoyenne sur l'usage de l'Intelligence artificielle générative.

— Développer des programmes innovants dans le cadre d'*Itinéraires*, notre dispositif visant à guider les étudiants dans l'élaboration de leur parcours professionnel de manière progressive, et ce dès la première année du cursus.

sciencespo.aix

Versement de la taxe d'apprentissage

Depuis 2023, l'État a mis en place **SOLTéA,** la nouvelle plateforme d'affectation du solde de la taxe d'apprentissage. Retrouvez ci-dessous les grandes étapes de la collecte.

1 Connectez-vous à la plateforme Soltéa pour obtenir plus d'informations sur l'affectation du solde de votre taxe d'apprentissage

- *Accédez à la plateforme sur soltea.education.gouv.fr*

2 Retrouvez-nous sur la plateforme :

- *Sigle : IEP AIX*
- *SIRET : 19133346700014*
- *Code UAI : 0130221V*
- *Numéro et libellé de la voie : 25 rue Gaston de Saporta*
- *Commune : Aix-en-Provence CEDEX 1*
- *Code postal : 13625*

3 Indiquez le pourcentage de versement que vous souhaitez allouer à Sciences Po Aix, puis validez l'opération.

Informations pratiques

Retrouvez toutes les informations relatives à la taxe d'apprentissage sur sciencespo-aix.fr/nous-soutenir.

Accès à la plateforme SOLTéA : soltea.education.gouv.fr/espace-public

Contact à Sciences Po Aix : stephane.rajat@sciencespo-aix.fr

Le code d'habilitation de Sciences Po Aix reste identique :

0130221V